

Le budget municipal 2009

PAR DENIS LABBÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 15 décembre dernier, la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse a adopté ses prévisions de dépenses totalisant 2 295 068 \$ pour 2009. Les taux de taxation ont été ajustés pour couvrir ces dépenses, sans déficit. Avec la mise en vigueur de nouveaux principes comptables généralement reconnus, la présentation du budget municipal connaît des modifications étalées sur quelques années. Certaines sont incluses en 2009 (ex. : amortissement) et quelques autres postes budgétaires ont été déplacés par rapport à 2008.

Le nouveau rôle d'évaluation triennal qui est entré en vigueur le premier janvier dernier a apporté des modifications importantes dans les valeurs des propriétés. Les évaluations résidentielles ont progressé plus rapidement que la moyenne, principalement pour les maisons situées dans les rangs et pour les chalets, ainsi que pour les commerces.

Les valeurs agricoles se sont maintenues, considérant qu'elles ont progressé moins rapidement que les autres. Plusieurs comptes de taxes agricoles vont diminuer.

Le taux de la taxe foncière générale était fixé en 2008 à 0,8569 \$ par cent dollars d'évaluation et il passera à 0,7748 \$, en baisse de 9,6 %.

Cette diminution est rendue nécessaire pour refléter l'augmentation de la valeur globale du rôle d'évaluation foncière.

Notre quote-part à la MRC de Bellechasse n'a pas varié beaucoup parce que notre richesse foncière uniformisée s'élevait à 174 079 813 \$ en 2008. Notre rôle d'évaluation uniformisé la fait passer à 164 211 607 \$. Cette diminution de 9 868 206 \$ ou de 5,67 % a un impact sur certaines quotes-parts versées à la MRC.

La facture pour les services rendus par la Sûreté du Québec a baissé de 204 408 \$ à 194 096 \$. Nous prévoyons une hausse seulement en 2010 à cause de l'entrée en vigueur du nouveau rôle.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (\$)	estimé 2008	réalisé 2008	budgets 2009
administration générale	319 441	319 792	381 051
sécurité publique	362 830	366 629	407 645
transport	444 534	457 665	583 978
hygiène du milieu	498 664	470 424	616 201
santé et bien-être	2 000	-528	1 500
urbanisme	90 068	88 810	117 760
loisirs et culture	198 692	235 612	286 248
frais de financement	94 570	69 915	112 005
SOUS-TOTAL	2 010 799 \$	2 008 319 \$	2 506 388 \$
remboursement capital	184 401	157 628	169 050
amortissement	(387 770)		
affectations	148 000	7	400
GRAND TOTAL	2 195 200 \$	2 313 947 \$	2 295 068 \$

REVENUS D'INVESTISSEMENT (\$)	estimé 2008	réalisé 2008	budgets 2009
revenus de taxes	176 240	177 208	190 917
subvention	18 000		
autres revenus		281 642	
grand total	176 240 \$	476 850 \$	190 917 \$
charges d'investissement administration générale	7 000 \$	7 488 \$	7 000 \$
sécurité publique	17 148		
transport	151 240	169 997	171 317
hygiène du milieu	10 000	38 627	326 000
loisirs et culture	8 000	8 000	10 000
GRAND TOTAL	176 240 \$	241 260 \$	514 317 \$
conciliation à des fins fiscales	(17 078)	(323 400)	
RÉSULTAT	0 \$	218 512 \$	0 \$

REVENUS DE FONCTIONNEMENT (\$)	estimé 2008	réalisé 2008	budgets 2009
revenus de taxes	1 350 670	1 363 679	1 411 341
compensations services	476 104	483 030	494 700
compensations tenant lieu de taxes	89 589	85 891	94 937
services rendus	97 800	171 297	103 000
autres recettes	35 750	65 664	36 300
total revenus de sources locales	2 049 913	2 169 561	2 140 278 \$
revenus de transferts	145 287	194 510	154 790
affectations	/	/	/
GRAND TOTAL	2 195 200 \$	2 364 071 \$	2 295 068 \$

La taxe pour le service de la dette couvrant les frais de financement a diminué parce que certaines dettes sont éteintes. Le taux de 2009 inclut les frais de financement pour le nouveau garage municipal.

Les tarifs pour l'enlèvement, le transport et l'enfouissement des ordures, pour l'aqueduc, les égouts et l'assainissement sont maintenus au même montant. Le tarif pour l'eau au compteur reste à 0,69 \$ du mètre cube ou pour 219 gallons.



La construction d'un nouveau garage pour les Travaux publics est prévue en 2009.
Photo : Pierre Lefebvre.



Le réservoir d'eau potable construit en 1963 sera remplacé en 2009.
Photo : Pierre Lefebvre.

La taxe « investissement et immobilisations » est diminuée à 0,12 \$ dans le but de refléter le nouveau rôle d'évaluation et de disposer des mêmes sommes d'argent nécessaires pour maintenir la qualité de notre réseau routier et des équipements.

Elle était de 0,13 \$ du cent dollars d'évaluation en 2008.

Nous maintiendrons notre support au développement du loisir et de la culture et de la protection de l'environnement. □

Informations complémentaires concernant les prévisions budgétaires 2009

	2006	2007	2008	2009
Le taux de la taxe foncière générale:	0,81 \$	0,8292 \$	0,8569 \$	0,7748 \$
Le taux de la taxe foncière services de la dette	0,0669 \$	0,0838 \$	0,0986 \$	0,0761 \$
Le taux de la taxe investissement et immobilisations	0,1151 \$	0,1250 \$	0,13 \$	0,12 %
Matières résiduelles	145,95 \$	151,76 \$	151,76 \$	151,76 \$
Eau	145 \$	145 \$	145 \$	145 \$
Le tarif de l'eau au compteur : du mètre cube*	0,6829 \$	0,69 \$	0,69 \$	0,69 \$
Taxe égout et assainissement	140 \$	140 \$	140 \$	140 \$
Taxe spéciale eau	0,0962 \$	0,1002 \$	0,1004 \$	0,0917 \$
Taxe spéciale assainissement	0,028 \$	0,0257 \$	0,000257 \$	0,00021 \$
Tarif aqueduc dettes	18,32 \$	19,53 \$	19,53 \$	20,76 \$

*(un mètre cube = 219 gallons d'eau)

Variation des comptes de taxes 2008-2009

	Ex-Village		Quartier Dion		ferme	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Évaluation imposable	122 800	107 400	167 800	134 800	477 000	467 300
Taxe foncière	985,44	920,31	1 300,11	1 155,10	3 700,44	4 004,29
Taxe foncière : investissements et immobilisations	147,36	139,62	201,36	175,24	572,40	607,49
Vidange	151,76	151,76	151,76	151,76	151,75	151,76
Eau résidence	145	145	145	145		
Eau compteur	99,05	99,05	118,10	118,10		
Service dette aqueduc	20,76	19,53	20,76	19,53		
Égout, assainissement	140	140	140	140,		
Taxe spéciale eau	112,61	107,83	153,87	135,34		
Taxe assainissement, Fosse septique	2,69	2,68	3,52	3,37	100	75
Taxe foncière générale dettes	93,45	105,90	127,70	132,91	363,45	460,76
Total	1 898,12 \$	1 831,68 \$	2 362,18 \$	2 176,35 \$	4 888,04 \$	5 299,30 \$
DIFFÉRENCE	66,44 \$		185,83 \$		-411,26 \$	
	3,6 %		8,53 %		-7,75 %	

Le Programme triennal des dépenses en immobilisations

PAR DENIS LABBÉ, B. URB., GMA

Le plan triennal d'immobilisations est un exercice de planification et une réflexion annuelle sur les dossiers municipaux qui sont susceptibles de se réaliser sur une période de trois ans et qui permet d'en mesurer les implications à court et long terme.

Pour qu'un dossier soit inscrit dans le plan triennal des immobilisations, il doit satisfaire certains critères :

- 1) On doit connaître l'estimation des coûts.
- 2) On doit également savoir si le dossier sera financé à partir d'un programme de subvention normé du gouvernement du Québec.
- 3) On doit connaître le financement attribué à cette dépense. Elle peut être empruntée et payée par un secteur ou l'ensemble des contribuables ou par une taxe annuelle qui n'engendre aucuns frais de financement.
- 4) Le dossier doit faire l'objet d'un consensus au sein des membres du conseil.

Voici un aperçu des dépenses envisagées pour Saint-Charles-de-Bellechasse au cours des trois prochaines années :

Année	Montant prévu
2009	6 581 000 \$
2010	1 445 000 \$
2011	200 000 \$
Total	8 226 000 \$

Les priorités d'investissement pour les prochaines années se situent en premier lieu au niveau de la réfection du réseau routier pour le maintenir en bon état. Nous devons y consacrer plus de 160 000 \$ chaque année. Si nous prenions du retard, nous devrions utiliser la formule d'emprunts pour financer le rattrapage, ce qui créerait une dépense supplémentaire en frais de financement.

La majorité des rues du périmètre urbain sont en bon état, sauf l'avenue Royale. La partie comprise entre les bureaux du

ministère des Transports et la rue de l'Église est sous l'autorité routière du ministère des Transports. Les travaux requis ont été estimés à plus de 900 000 \$ par notre ingénieur. Pour réaliser ce dossier, nous allons devoir négocier et signer un protocole d'entente pour déterminer la participation financière de chacune des parties.

La seconde priorité est la mise à niveau des équipements, dont certains datent de 1963 (réservoir d'eau potable), le raccordement des puits et le traitement de l'eau avant sa distribution. Pour le gouvernement, ce dossier est la véritable priorité et constitue la dépense la plus importante que nous prévoyons, soit autour de 5,5 M\$. Considérant que nous avons fini de payer en 2008 une partie du réseau d'aqueduc et d'égout construit en 1963, les crédits libérés amoindriront les augmentations à venir pour financer ce dossier.

Nous avons toujours le dossier du déplacement de la caserne incendie. Nous attendons que les études régionales pour la localisation optimale des casernes dans Bellechasse soient réalisées avant d'entreprendre quoi que ce soit. De plus, nous sommes actuellement dans un local loué. Lorsque nous aurons les études à long terme, nous serons en mesure de mieux agir.

Nous construirons le nouveau garage en 2009. Nous avons de plus en plus de travaux à réaliser, ce qui nécessite

d'avoir plus d'équipement et de matériaux en réserve. Nous devons avoir des pièces de rechange, des tuyaux, etc., pour faire les réparations urgentes et celles de fin de semaine. De plus, le personnel doit être en mesure de faire les travaux d'entretien dans des locaux sécuritaires et avec l'espace nécessaire pour être efficace et pour remiser les différents types d'équipement pour les protéger du vol, du vandalisme et de la détérioration causée par le mauvais temps et le soleil.

Répartition des dépenses en immobilisations selon la nature des actifs pour 2008-2009-2010

Chemins, rues	1 973 000 \$
Approvisionnement en eau potable et son traitement	5 849 000 \$
Édifices	350 000 \$
Édifices communautaires	33 000 \$
Équipement	21 000 \$
Total	8 226 000 \$

Modes de financement permanents pour 2008-2009-2010

Emprunts à long terme	3 015 000 \$
Revenus de taxes	585 000 \$
Subventions	4 601 000 \$
Autres	25 000 \$
Total	8 226 000 \$

Les appels d'offres devaient être publiés en janvier 2009

Nous devons également entretenir les terrains de sport extérieurs et les parcs, ainsi que l'ensemble des équipements qui doivent être remplacés, car leur durée de vie utile et de fonctionnement technologique est atteinte. Les tableaux suivants montrent la répartition des dépenses et les modes de financement envisagés. □